

ARKÉA OPTIMAL ACTIONS EURO GESTION PRIVÉE

Rechercher une performance corrélée aux marchés actions de la zone euro, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans, tout en mettant en oeuvre de manière discrétionnaire une stratégie de couverture du risque action et en intégrant des critères ESG dans le processus de construction du portefeuille.

Caractéristiques du fonds

Date de création	15/01/2020	Code ISIN	FR0013466133
Valeur liquidative (€)	134,05	Gérant principal	RENAULT Benjamin (depuis 10/2022)
Actif net de la part (€)	86 427 934,88	Gérant secondaire	STOCCHETTI Cyril (depuis 10/2022)
Actif net du fonds (€)	91 864 701,02		
Indice de référence	100% EURO STOXX 50 Net Return		

Conjoncture et marchés

Malgré quelques signes de ralentissement économique, notamment les créations d'emplois aux Etats-Unis qui ont été revues nettement à la baisse en juillet, l'économie mondiale n'a pas connu de choc cet été. Ce contexte a permis aux marchés de garder une vision optimiste recouvrée depuis la désescalade des tensions commerciales entre les Etats-Unis et le reste du monde. Les marchés actions ont progressé en juillet et août (+4,1% pour le S&P500 et +0,9% pour l'Eurostoxx 50), et les obligations d'entreprises ont vu leur rendement continuer à se détendre vis-à-vis des obligations d'Etats. La croissance mondiale est faible mais résiste, le thème de l'intelligence artificielle reste dynamique, la pentification des courbes booste la valorisation des valeurs bancaires. Cette tendance peut-elle se maintenir sans à-coup alors que la période automnale est généralement plus volatile pour les actifs risqués ?

Le niveau des taux longs pour les pays occidentaux sera probablement un facteur important à surveiller. La défiance des investisseurs envers la dette gouvernementale est renforcée par les derniers développements : déficits budgétaires trop élevés, remise en cause de l'indépendance de la Fed et pressions à la baisse sur les taux directeurs, instabilité gouvernementale probable en France à partir du 8 septembre (vote de confiance du gouvernement), relance budgétaire allemande, réforme des fonds de pension néerlandais. La France se distingue des autres pays européens par un déficit budgétaire qui reste dégradé malgré le retour de la croissance après la crise covid. La pression des marchés devrait ainsi se maintenir sur la France. Les taux allemands seront tenaillés entre les espoirs de relance budgétaire du pays (hausser les taux) et une poursuite probable de la désinflation en zone euro.

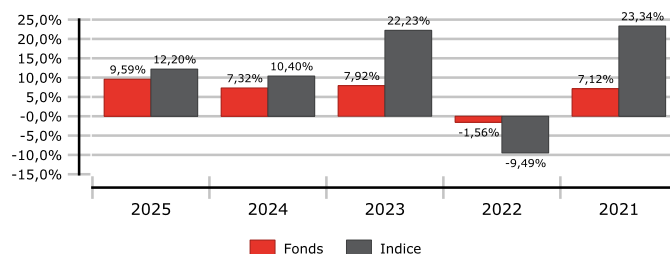
Contrairement aux Etats-Unis où les droits de douane vont temporairement impacter le prix des biens, l'inflation en zone euro fait face à un ralentissement salarial, la hausse de l'Euro depuis le début de l'année, des prix du pétrole modérés, et une volonté chinoise de rediriger ses exportations à bas coûts en dehors des USA. Le marché n'anticipe pas de baisse des taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) d'ici la fin de l'année, mais une croissance européenne poussive et une inflation qui passe progressivement sous les 2% pourraient faire évoluer la BCE dans les prochains mois.

La différence de position entre la Fed et la BCE devrait maintenir une pression à la baisse sur le Dollar. Les anticipations d'inflation à court terme (élevées aux USA et modérées en zone euro) poussent également le différentiel de taux réels à l'avantage de l'Euro. Cela dit, les déboires budgétaires français pourraient amener de la volatilité pour la monnaie unique.

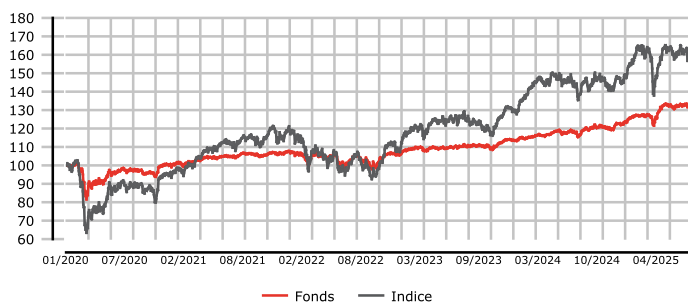
Performances au 31/08/2025

		1 mois	Depuis Début d'année	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Perf. Cumulées	Fonds	0,99%	9,59%	11,52%	31,31%	38,24%	
	Indice	0,64%	12,20%	10,55%	63,81%	83,91%	

Performance annuelle



Evolution du fonds vs indice (base 100)



Indicateurs au 31/08/2025

Indicateurs de gestion	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée du fonds	6,86%	6,02%	6,72%
Volatilité annualisée de l'indice	16,95%	15,77%	17,20%
Ratio d'information	0,09	-0,73	-0,54
Ratio de Sharpe du fonds	1,29	1,01	0,74
Tracking Error annualisée	11,08%	10,74%	11,36%
Perte maximale du fonds	4,70%	5,93%	9,03%
Perte maximale de l'indice	16,44%	16,44%	23,70%
Alpha	7,20%	3,13%	1,81%
Bêta	0,37	0,34	0

Source des données relatives aux indices de référence : Six Financial Information.

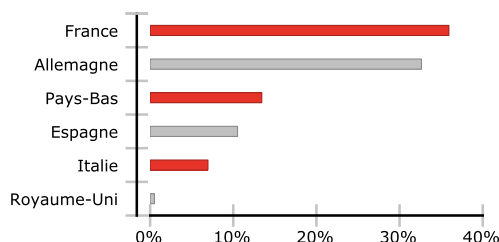
Pour plus d'informations concernant les indicateurs de risques, merci de vous référer au lexique disponible sur notre site internet www.arkea-am.com

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

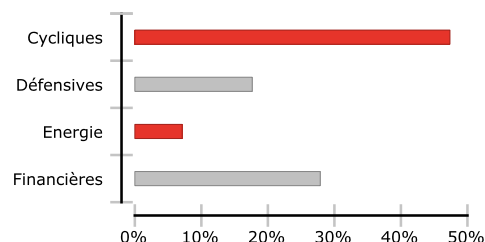
ARKÉA OPTIMAL ACTIONS EURO GESTION PRIVÉE

Répartitions

Répartition géographique - actions (% valorisation)



Répartition sectorielle (% valorisation)



Portefeuille

Principales opérations du 01/08 au 31/08/2025

Achat

Vente

Principales lignes en portefeuille (% exposition)

Allianz SE	6,30%
ASML Holding NV	6,20%
SAP SE	5,99%
Siemens AG	5,59%
Banco Santander SA	4,99%
Deutsche Telekom AG	4,77%
Sanofi	4,47%
Air Liquide SA	3,46%
Prosus NV	3,40%
Schneider Electric SE	3,14%

Nombre de lignes en portefeuille

39

Contribution à la performance

Meilleures contributions mensuelles

Banco Santander SA	0,39%
Sanofi	0,30%
Siemens AG	0,28%
Allianz SE	0,25%
ASML Holding NV	0,23%

Moins bonnes contributions mensuelles

SAP SE	-0,50%
Schneider Electric SE	-0,28%
BNP Paribas SA	-0,13%
Cie de Saint-Gobain	-0,12%
Eiffage SA	-0,06%

Pour les fonds nourriciers : les graphiques de répartition, les principales opérations et la composition du portefeuille concernent le fonds Maître.

Le présent document est purement informatif et ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil personnalisé d'investissement. Préalablement à toute décision d'investissement, tout souscripteur doit prendre connaissance du prospectus disponible sur le site de Arkéa Asset Management (www.arkea-am.com) ou sur simple demande et déterminer lui-même ou avec le concours de ses conseillers l'adéquation de son investissement, en fonction des considérations légales, fiscales et comptables qui lui sont applicables. A la demande de l'investisseur, Arkéa Asset Management est en mesure de lui fournir des informations détaillées sur la rémunération allouée au distributeur du fonds qu'il a souscrit.

Classification	Actions des pays de la zone euro	Eligibilité PEA	Oui
Profil risque AMF	← 1 2 3 4 5 6 7 →	Eligibilité Assurance vie	Oui
Zone d'investissement	Zone Euro	Eligibilité compte titre ordinaire	Oui
Nature juridique	FIA - Fonds d'Investissement à Vocation Générale	Eligible au PEA/PME	Non
Durée de placement conseillée	5 ans	Droits d'entrée maximum	3,00%
Fonds nourricier	Oui	Droits de sortie	0,00%
Souscription	J à 10h30 - Règlement livraison J+2	Frais de gestion réels	1,10%
		Commission de surperformance	0,00%

ARKÉA OPTIMAL ACTIONS EURO GESTION PRIVÉE

Attribution de performance (brute) du mois au 31/08/2025

Classe	Poids	Contribution	Surpondération	Surperformance	Effet allocation	Effet sélection
Actions	93,75%	0,91%	-6,25%	0,27%	-0,03%	0,30%
Futures Actions	-58,54%	0,22%	-58,54%	0,11%	0,11%	0,00%
Autres	58,21%	0,00%	58,21%	0,11%	0,11%	0,00%
Trésorerie	6,59%	-0,03%	6,59%	-0,04%	-0,04%	0,00%
TOTAL	100,00%	1,09%	0,00%	0,45%	0,15%	0,30%

Attribution de performance (brute) depuis le début de l'année au 31/08/2025

Classe	Poids	Contribution	Surpondération	Surperformance	Effet allocation	Effet sélection
Actions	93,98%	12,21%	-6,02%	-0,06%	-0,23%	0,16%
OPC Monétaire	0,73%	0,01%	0,73%	0,00%	0,00%	0,00%
Monétaire Court Terme	0,22%	0,00%	0,22%	-0,05%	-0,05%	0,00%
Futures Actions	-61,73%	-1,91%	-61,73%	1,21%	1,21%	0,00%
Autres	60,84%	0,00%	60,84%	-2,54%	-2,54%	0,00%
Trésorerie	5,96%	0,14%	5,96%	-0,30%	-0,30%	0,00%
TOTAL	100,00%	10,45%	0,00%	-1,75%	-1,91%	0,16%

Pour les fonds nourriciers : les graphiques de répartition, les principales opérations et la composition du portefeuille concernent le fonds Maître.



Arkéa Optimal Actions Euro Gestion Privée (P)

août 2025



Philosophie ESG du fonds ⁽¹⁾

Le fonds Arkéa Optimal Actions Euro GP prend en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses choix d'investissement. L'évaluation extra-financière est réalisée par les équipes d'analystes d'Arkéa Asset Management à partir de leur recherche interne.

Principales positions

Instruments	Emetteurs	% actif	Note ESG
Arkéa Actions Euro Part R	ARKEA ASSET MANAGEMENT	93,84%	B
Notation ESG du portefeuille ⁽³⁾			B

Sélectivité de l'analyse ESG ⁽⁴⁾

Taux	20 %
Données à fin	juin 2025

(1) Environnement, Social, Gouvernance.

(2) Note ESG: Notation de l'émetteur reposant sur les trois critères étudiés par Arkéa Asset Management (Environnement, Social et Gouvernance). Cette notation repose sur les informations communiquées par les sociétés à la date de rédaction du reporting.

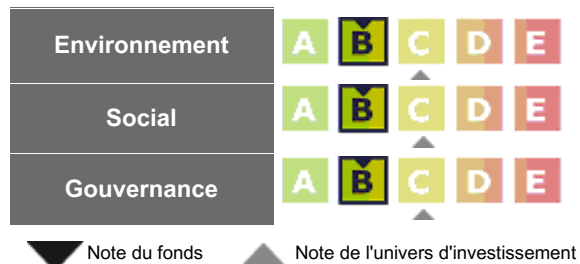
(3) Notation ESG du portefeuille: moyenne pondérée des notes extra-financières des entreprises composant le fonds.

(4) Sélectivité de l'analyse ESG: la proportion d'émetteurs écartés par rapport au nombre d'émetteurs analysés d'un point de vue ESG.

Composition du fonds par classe d'actifs

Type d'instrument	% de l'actif
OPC actions	93,84
Trésorerie	6,16

Note moyenne du portefeuille par critère extra-financier



Le commentaire de l'équipe Recherche ESG

Publication d'une norme SBTi zéro émission nette à destination des institutions financières

En juillet 2025, l'initiative Science based Targets (SBTi) a publié sa nouvelle norme "net zéro" à destination des institutions financières. Cette norme vise à aider les institutions financières à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et à atteindre des objectifs de neutralité carbone d'ici 2050. Le cadre inclut des méthodes de définition des cibles à court et long terme, spécifiquement adaptées aux activités financières telles que le prêt, l'investissement, et l'assurance. Cela constitue une réelle avancée dans un contexte où de plus en plus d'établissements bancaires quittent les grandes instances climatiques.

La norme est structurée autour de 19 critères, dont 16 sont pertinents pour la validation initiale. Parmi ceux-ci, on trouve des exigences concernant l'engagement des institutions envers des cibles nettes zéro, la définition de leurs frontières organisationnelles et de portefeuille, ainsi que la gouvernance de leurs cibles climatiques. Les institutions doivent également établir des politiques pour gérer leur exposition aux énergies fossiles et à la déforestation.

Un des objectifs clés est d'améliorer la transparence et la traçabilité des progrès réalisés par les institutions. Elles doivent sélectionner une année de référence pour évaluer leurs émissions, calculer un inventaire de GES, et évaluer leur exposition aux énergies renouvelables par rapport aux combustibles fossiles.

Cette norme souligne l'importance de l'engagement des institutions financières dans la transition vers une économie à faible émission de carbone, en encourageant les entreprises de leur portefeuille à établir leurs propres cibles basées sur des données scientifiques. Cela permettra non seulement de réduire les émissions financées, mais aussi de promouvoir des investissements alignés sur les objectifs climatiques globaux.